

canal D

Une action de développement par la communication

Journal d'informations et de communication

N°044 du 18 Mars 2019

PRIX
250F

MANDAT SOCIAL DE FAURE GNASSINGBE : P.3

Après constat de plusieurs indicateurs d'échecs sur les précédents projets stratégiques de développement, le PND échappera-t-il ?



Faure Gnassingbé lors du lancement du PND

C14 / BILAN & SOUPÇONS DE TRAHISONS :

Après l'aventure ambiguë, la C14 en lambeau ne rassure plus



P.4

Des leaders de la C14 lors de la conférence de presse bilan.

ACTUALITÉ

COUP DE BALAI DE LA POLICE

DE LA DIRECTION DES CULTES :

La fin de l'entrepreneuriat spirituel a-t-elle sonné?

P.4



Commandant Béléyi Bédiani, Directeur des cultes

ETRANGER

ALGERIE :

Bouteflika renonce au 5ème mandat, mais le peuple demande un changement de régime P.6



Abdelaziz Bouteflika

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ SOCIALE ET FINANCIÈRE :

Fonctionnaire ! Comment planifier financièrement sa retraite ? P.5

SPIRITUALITÉ

DÉLIVRÉ DES PUISSANCES P.7

DES TÉNÉBRES

Chapitre 7 : Les activités des agents de Satan (Suite)



SANTÉ :

Consultations ophtalmologiques foraines à Kantè

Des élèves du CEG Kantè Ville II ont bénéficié de prises d'acuité visuelle suivies de dépistage des vices de réfraction le mercredi 13 mars. Ces consultations sont à l'actif du Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLC) et s'inscrivent dans le cadre de ses activités de sensibilisation, de détection, du dépistage et de la correction des vices de réfraction en milieu scolaire.



Un élève en pleine consultation

Les consultations ophtalmologiques foraines à Kantè ont été assurées par une équipe conduite par le coordonnateur du Programme PNLC, le docteur Prempe Yawo Sefofo, médecin ophtalmologue au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Lomé Commune. Les vices de

réfraction sont des maladies oculaires encore appelées "amétropies" et qui sont principalement la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie.

Un œil amétrope est cet œil dont l'image d'un objet situé à l'infini ne se forme pas sur la rétine, l'objet est donc vu flou.

Environ 6% des enfants togolais souffrent de vices de réfraction et il est urgent pour le PNLC d'essayer de "sauver la vue" de ces enfants. Le PNLC voudrait aussi sensibiliser les parents afin qu'ils prennent conscience des réels problèmes liés à la vision pour qu'ils ne soient pas un frein aux

réussites scolaires de leurs progénitures en les amenant à consulter des spécialistes que sont les ophtalmologues.

"Je vois mal des 2 yeux depuis l'âge de 5 ans. Bien sûr que mes parents le savaient et c'est grâce à Dieu que je suis actuellement en classe de 3ème. Il me fallait une troisième et dernière consultation à Lomé pour me faire prescrire des verres médicaux ; mais heureusement que cette équipe d'ophtalmologues est là aujourd'hui pour me soulager gratuitement", a confié Mlle Ayéoté Sylvie.

Pour d'autres encore, ils ont des problèmes à voir un objet situé de près ou de loin d'eux comme le cas d'Aratème Komi en classe de 4ème qui déclare : "Moi je ne vois pas du tout de l'œil droit depuis le mois de septembre dernier malgré tous les médicaments que mes parents m'ont remis et que j'y mets. Je remercie

infiniment ces docteurs qui sont là ce jour pour nous apporter de meilleures solutions à nos différents maux".

A ce jour, 2076 élèves ont été examinés dont 51 qui ont reçu une prescription de verres médicaux. Cette campagne de sensibilisation et de dépistage des vices de réfraction est un projet qui a débuté en juin 2017 pour une durée de 4 ans. L'étape de la préfecture de la Kéran est la deuxième après celle de l'Est et du Moyen-Mono, a précisé Dr Prempe Yawo Sefofo. Celui-ci a rappelé qu'en 2018, plus de 20.000 élèves ont été consultés sur toute l'étendue du territoire et plus de 2,6 % ont été détectés ayant des problèmes de vision et disposent des verres médicaux offerts gratuitement par le PNLC.

Très vivement, un appel est lancé aux autorités togolaises à des degrés divers pour que ce projet se poursuive pour l'intérêt supérieur des scolaires des villes et campagnes de notre pays.

Source : Atop

GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME: Un cadre régional de concertation et de collaboration des acteurs mise en place à Tsévié

Un séminaire-atelier pour la mise place d'un cadre régional de concertation et de collaboration des acteurs intervenants dans le domaine du genre et de la promotion de la femme dans la région Maritime s'est tenu les 14 et 15 mars à Tsévié, chef-lieu de la préfecture du Zio.

Cet atelier est organisé par le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Il a réuni une cinquantaine de participants composés des cadres du ministère, des leaders d'opinion, des représentants d'ONG, des associations et autres partenaires impliqués ou œuvrant dans le domaine du genre et de la promotion de la femme.

La rencontre intervient suite à la décision du gouvernement de mettre en place, dans une démarche participative et inclusive, un cadre national et des cadres régionaux de concertation et de collaboration, afin de permettre une meilleure coordination et une capitalisation optimale des différentes interventions dans ce secteur. Elle a permis de mettre en place un cadre

régional pour favoriser une synergie d'actions des acteurs sur le terrain en vue de la réalisation d'un objectif commun qui est l'amélioration du statut et des conditions de la femme.

Ouvrant les travaux, le secrétaire général du ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Stanislas Bileba, a relevé

l'importance de la thématique du genre et de la promotion de la femme, avant de mettre en exergue les efforts du gouvernement en faveur de l'épanouissement de la femme togolaise. Il a remercié le chef de l'Etat pour son engagement à la cause de la promotion de la femme et pour sa politique d'inclusion.

A l'occasion, le secrétaire général de la préfecture du Zio, Bandekine Yendoubé, a félicité les participants pour avoir accepté d'œuvrer pour l'é-

quité et l'égalité genre qui mobilise beaucoup d'acteurs aussi bien sur le plan national qu'international. Pour lui, les acteurs du domaine travaillent en vase clos et parfois sans référence à la Politique Nationale pour l'Equité et Egalité Genre (PNEEG). Ce qui ne permet pas, a-t-il dit, de mettre en œuvre toutes les actions pertinentes et ciblées qui répondent aux aspirations réelles des bénéficiaires pour lesquels le gouvernement se bat inlassablement.

Source : Atop

MANDAT SOCIAL DE FAURE GNASSINGBE :

Après constat de plusieurs indicateurs d'échecs sur les précédents projets stratégiques de développement, le PND échappera-t-il ?

Parti d'un décret en conseil des ministres du 18 août 2018, une nouvelle dynamique de développement a été annoncée pour le Togo. C'est au bout de l'ancienne corde qu'on noue la nouvelle, a répété en boucle le président de la République Faure Gnassingbé pendant la campagne de l'élection présidentielle d'avril 2005. Mais, il existe un postulat qui veut qu'il n'y ait aucune règle sans exception. Il n'est aucun doute que le Plan National de Développement (PND) du Togo vient se planter en complément aux " 20 plus de Faure " de 2005 à savoir la SCAPE, le PUDC, les grands travaux d'hercule, etc.

C'est toute une ribambelle de projets lancés en grande pompe durant les 13 ans passés avec pour dénominateur commun : Faure Gnassingbé et son équipe quasiment constituée des mêmes personnes qui élaborent les projets, les exécutent, se félicitent et ne rendent compte à personne. " Je ne rends compte qu'à mon Dieu ", avait bien laissé entendre un ministre très proche de Faure Gnassingbé en 2017, alors acculé par des critiques au sein de l'opinion publique.

Aujourd'hui encore, le chef de l'Etat et ses experts mijotent de mobiliser seulement en 5 ans 4622,2 milliards de F CFA pour redynamiser quasiment tous les pans du secteur économique. Cette ambition n'est pas chose impossible. Qui n'investirait pas dans un pays au sol et sous-sol féconds, nanti d'une population

toute aussi laborieuse et pacifique que le Togo ?

Il faut dire qu'à moins d'un mois après le lancement du PND, le potentiel mobilisé pourrait avoisiner la centaine de milliards de F CFA : Allemagne- 66 millions d'euros, la BAD, Ecobank, USA, France, Abou Dhabi... Tous annoncent des appuis au PND sans compter que Faure Gnassingbé continue des tournées de mobilisation de fonds. Aucun doute, le Togo est de nature une destination de prédilection.

Cette qualité n'est à attribuer à aucune œuvre humaine. Quoi qu'amoché et émiétté par les sévices de la colonisation en passant par les affres de la période du parti unique, le Togo tel qu'il est aujourd'hui est un atout inestimable pour l'économie africaine et mondiale. Et pourtant, l'échec imminent que prophétisent cer-

croix. Nous n'en voulons pour preuve que le soulèvement du 19 août 2017 qui après analyse, avait donné l'occasion au politique de récupérer les chômeurs et sans emplois pour qui la vie au 228 est un calvaire. Tout ceci donnerait de la verve à ceux qui disent que la gouvernance sous Faure Gnassingbé est devenue un tuyau par lequel un cercle de personnes fait des affaires aux côtés de l'Etat.

Egalement sous nos yeux, nous avons pu voir 26 milliards de F CFA s'évader dans le financement de la route Lomé-Vogan-Anfoin, sans que personne ne soit inquiétée pour ce crime financier dans un pays endetté jusqu'au cou. Il en est de même pour des centaines d'autres situations où les autorités publiques ont à coups de campagnes, mobilisés des fonds au nom de l'Etat pour ensuite les dilapider en toute impunité.

En vérité, aucun pays ne peut se développer dans l'autoritarisme et la gabegie financière. Dans un pays où les rares organisations de la société civile qui tiennent encore, sont de connivence avec les gouvernants et/ou ne disposent d'aucun moyen répressif sur les crimes de gouvernance, aucun projet aussi bien ficelé soit-il, ne peut aboutir. Encore faut-il rappeler que ceux qui hasardent à démontrer le contraire de ce que clament les responsables politiques deviennent des ennemis d'Etat.

La chute libre de l'autorité de l'Etat, au bonheur de la banalisation des institutions de la République

Dès lors que ceux qui gouvernent montrent un mépris sec vis à vis des lois constitutionnelles qu'ils ont eux-mêmes érigées, l'autorité publique est confondue au grand banditisme. La justice togolaise est loin de rendre heureux le pauvre citoyen qui n'a ses yeux que pour pleurer. La justice donne l'impression de dire le droit que selon la tête du justiciable, et ne s'activant dans la majeure partie des cas que sur des affaires à coloration politique. Comme l'Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat dans laquelle a été impliqué Kpatcha Gnassingbé, celle dite d'escroquerie internationale impliquant l'ex ministre Pascal Akoussoulélou Bodjona et bien d'autres dossiers qui ont curieusement connu une rapide interven-



Le PAL, poumon de l'économie nationale.

tion de la justice, en sont une petite illustration.

Cependant, les contentieux socio-économiques comme les incendies des grands marchés, les tueries d'enfants pendant les manifestations publiques, font l'objet de procédures et enquêtes secrètes sans fin. Et comme si cela ne suffisait pas, les braquages en pleine rue, à l'image des films hollywoodiens et les crimes rituels se poursuivent allègrement sans que les auteurs de ces forfaitures sauvages et rétrogrades d'une époque ne puissent être démasqués, arrêtés et punis conformément aux lois de la République.

Que dire quand le chef de l'Etat en personne se refuse systématiquement de se soumettre au respect de l'article 145 de la constitution de la République ? A ce jour, le premier magistrat de la République n'a pas déclaré ses biens pour une transparence dans la gouvernance. Est-ce là un modèle qui puisse faire obligation aux autres hauts fonctionnaires de la République à se soumettre à cette règle de droit qu'impose la loi fondamentale de notre pays ? Ne dit-on pas que dans une République, nul n'est au-dessus de la loi ?

Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument. D'où la séparation des pouvoirs dans les systèmes de gouvernance démocratique. En effet, au cours de l'atelier sur les réformes organisées par le HCRRUN en 2016, plusieurs intervenants dont le Professeur Nam Tchougli de l'Université de Lomé, reconnaissaient que le pouvoir exécutif, le président de la République en l'occurrence était trop puissant et qu'il fallait dans une certaine mesure diluer son autorité pour équilibrer le fonctionnement de l'Etat. De l'eau a été, semble-t-il versée sur le dos du canard. Et oui ! Ces recommandations ont été enfouies aujourd'hui en tiroirs en attendant.

Les instruments de contrôle comme la cour des comptes et tout récemment la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) dont les activités pour le moment ne se résument qu'à des ateliers, ne sont

pas à même de s'autosaisir et d'inquiéter les citoyens soupçonnés de crimes économiques. C'est à croire que l'on a affaire à des institutions créées pour la forme mais vidées de leur pouvoir. Le mode de désignation des membres de ces institutions aussi un problème de mécanisme.

Il est clair donc que tant qu'aucune personne de l'entourage du chef de l'Etat ayant eu la charge des projets précédents ne répondra devant la justice, aucun signal fort ne sera donné pour dissuader les autres prévaricateurs. Et la course à l'enrichissement illicite continuera au dos du contribuable togolais qui paiera le lourd tribut de ces prêts sensés améliorer ses conditions d'existence.

"L'on ne peut danser et s'apprécier", aimait si bien dire feu président Gnassingbé Eyadéma, selon un adage africain. Tant que les concepteurs, spécialistes et experts, de ces projets nationaux seront les mobilisateurs de ressources, les caissiers et gestionnaires, les auditeurs et appréciateurs de ce qu'ils font, l'échec sera toujours au rendez-vous de l'évaluation finale. Car, ce ne sont pas les mêmes personnes qui viendront dire que le PND n'a pas réussi et que le pays en est encore sorti surendetté avec une belle part des richesses nationales livrées aux mains des étrangers. Même s'il advenait que ce soit le cas, une situation à ne pas souhaiter, il est encore possible de se rattraper pour faire mieux au-delà des attentes et résultats, avec en toile de fond la volonté politique et l'engagement ferme du chef de l'Etat, le seul comptable devant le peuple ici-bas et devant Dieu au-delà. Seul le chef de l'Etat Faure Gnassingbé peut positivement à volonté surprendre et sonner la fin de la récréation pour mettre de l'ordre nécessaire au succès attendu du PND.

Tout en espérant pour le PND un sort différent des projets précédents, les mécanismes de transparence efficaces et le respect de la notion de redevabilité doivent être les maîtres mots pour une réussite de ce plan tant vanté, déclaré ambitieux et lancé en grande pompe pour le bien-être des togolais.

A. Lemou



Faure Gnassingbé en tournée de mobilisation de fonds à Abu Dhabi.



Récépissé N° 0469/21/01/13
Edité par CANAL D GROUP
RCCM N°TG-LOM 2016 B 1587
02BP 20370 Lomé 02 Lomé Cité
Tel : (00228) 91 42 55 00/
98 67 08 37

Email :

journalcanal.d@gmail.com
Casier Maison de la Presse :
N°19

Bvd entre les deux bassins
d'eau (Carrefour des Armoiries
de République)

Directeur de Publication

Jean Legrand POLORIGNI

Rédaction

Etienne Pamessam
Francis Parreira
Jean Legrand
Koffi Meser
A. Lémou

Infographie : Canal D

Communication

Imprimerie: RAD GRAPHIC

C14 / BILAN & SOUPÇONS DE TRAHISONS : Après l'aventure ambiguë, la C14 en lambeau ne rassure plus

La coalition des 14 partis de l'opposition a fini par céder aux prophéties d'échec et d'implosion. Aveux d'échec de 18 mois de lutte politique, courses aux élections locales et présidentielles à venir... c'est à croire que l'opposition togolaise se cherche une nouvelle image à travers des excuses présentées au peuple berné pendant 18 mois de manifestations politiques à l'affût de morts et des emprisonnements.

C'est en rangs dispersés que la C14 a organisé une conférence de presse la semaine dernière, pour avouer " ses erreurs de parcours " ayant occasionné l'absence de résultats pour l'engagement politique lancée depuis le 19 août 2017.

" Les discours, les déclarations et les attitudes n'ont toujours pas été l'illustration d'une véritable homogénéité au sein de la coalition. Les participants ont volontiers reconnu que ce manque d'homogénéité a pu parfois conduire la coalition à des actes ratés ou manqués ", peut-on lire dans les conclusions d'un conclave, boudé par le Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Yaovi Agboyibo, et Togo Autrement de Fulbert Atisso, tous trois ex-membres de cette coalition qui ne s'y reconnaissent plus.



Jean-Pierre Fabre



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

Sur la question des malles de billet qui auraient influencé les prises de décisions et semer de la discorde au sein de la coalition, c'est toujours en rangs dispersés que la C14 répond. Le désormais ex-chef de file de l'opposition togolaise, Jean Pierre Fabre, par exemple nie ces accusations par des sarcasmes : " ...et tenez-vous bien, ce n'est pas seulement le 14 février (ndlr 2018) que j'ai pris l'argent...Je suis un habitué ". Et pour les autres fois ? Et combien donc de chiffres

en tout à retenir pour le bilan ?

Pourtant, Aimé Gogué de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) confirme pour sa part, le passage au sein de la coalition d'une enveloppe de 30 millions de F CFA et indique que c'est d'un chef d'État africain qu'est venue cette enveloppe qui aurait contribué à l'organisation des manifestations.

Une si grosse recette passée inaperçue dans les comptes rendus financiers

La C14 tenterait-elle donc de prendre ses militants et l'opinion pour des moutons tondu ?

Dans ses élans apparents de volonté de transparence, la C14 avait rendu public un bilan financier de 43.508.791 F CFA comme somme ayant aidé à l'organisation de ses activités grâce aux contributions des particuliers et de la diaspora. Jamais aucune mention n'a été faite de cette grosse enveloppe d'un chef d'État africain. Et pourtant...

Et pourtant, les informations avaient fuité depuis, surprenant certains acteurs qui naviguaient dans le noir même au sein de cette coalition. L'opacité entretenue sur les entrées financières au sein de la coalition marque la naissance d'une perte de confiance sur la bonne foi des leaders politiques de l'opposition à mieux faire que ce qu'ils reprochent au pouvoir de Faure Gnassingbé dans la gestion du pays.

Et si entre eux la C14, ils ne s'inspirent pas suffisamment confiance pour marcher comme un seul homme vers la

démocratisation et la moralisation de la vie politique, ce serait absolument criminel de continuer à encourager les militants à s'aligner en bouclier humain dans ce qu'on peut appeler les fantasmes des politiciens de la C14.

Et le PNP dans tout ça ?

Au PNP, Tikpi Atchadam aurait déjà lancé l'alerte contre " la diplomatie du mensonge et des malles d'argent " bien avant le lancement du dialogue de février 2018. Le Parti du Cheval estime que les réformes politiques pour lesquelles le pays a été remué depuis le 19 août 2017, n'ont pas été satisfaites. Pourquoi penser qu'on pourrait malgré tout aller aux élections ? Et ce parti n'est pas le seul à le penser.

Si les élections sans les réformes étaient une panacée à la politique togolaise, pourquoi en être arrivés à la C14 ? Va-ton continuellement poursuivre l'exclusion de la diaspora dans le choix des gouvernants de ce pays ? Ainsi pend l'autre grande question.

A. Lémou

COUP DE BALAI DE LA POLICE DE LA DIRECTION DES CULTES : La fin de l'entrepreneuriat spirituel a-t-elle sonné ?

A l'image de certains pays africains, la prolifération des églises et lieux de cultes est devenue également au Togo un phénomène social à la limite de la terreur. Qui pour ouvrir un centre de prière, qui pour s'improviser en maître spirituel, qui pour se passer pour un prophète des temps nouveaux... les "églisettes" prolifèrent à tous les coins de rues à Lomé et à l'intérieur du pays, et sont loin des attentes de la population. Le "business church" décrié sous d'autres cieux est là.

Au contraste, jamais la chute de la morale n'a été aussi remarquable dans les quartiers, en opposition aux fondements religieux que prétendent défendre ces lieux de cultes. Le gouvernement se sent obligé de sévir, sinon le domaine provoquerait une faillite de l'Etat au Togo.

Au kilomètre carré dans les quartiers populaires de Lomé, mieux encore de Grand Lomé et ses environs, on n'en finira pas de dénombrer les centres de culte et d'adoration. C'est à croire qu'il a été décrété qu'à chaque ménage son lieu de culte. Ces points de cultes prétendant contribuer à l'éducation morale et citoyenne des populations, semblent de plus en plus s'écarter de cette mission.

Leurs dirigeants, des jeunes mordus de la belle vie, sont de plus en plus empêtrés dans des scandales sexuels et des crimes rituels à l'affût de faux-miracles semant l'imbroglie dans la

société sans oublier les nuisances sonores. Tellement ces soi-disant "hommes de Dieu " au langage facile vocifèrent dans leurs prédications et adorations comme si Dieu ou leurs fidèles étaient sourds. Dieu est-il donc devenu une " chose " ou " un fonds de commerce " dont nombre d'individus sans foi ni loi se servent pour spolier et terroriser d'honnêtes citoyens en quête d'un soutien ou réconfort spirituel ? Car, les exemples d'abus de tous genres dans nombre de ces églises à Lomé sont monnaies courantes, à entendre les remous au sein de la population. C'était à en croire que l'autorité ne s'en souciait guère.

Raison pour laquelle la semaine dernière, la police de la direction des cultes au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a sévi en fermant près d'une dizaine de ces églises à Lomé. Bien parti pour un grand ménage,



Commandant Béléyi Bédiani, Directeur des cultes

ge, selon l'autorité publique qui n'a que trop dormi. La Police des cultes a indiqué que des investigations sont en cours pour un autre coup de balai qui s'étendra à d'autres confessions religieuses comme l'Islam dont les mosquées foisonnent également et dont les pratiques tendent à la nuisance sociale.

" Ces fermetures, loin d'être une activité de répression, sont une œuvre de salubrité publique. Elles se poursuivront sur l'ensemble du territoire en vue d'assainir le secteur pour soulager les populations qui continuent de souffrir des abus de ces pasteurs ", a indiqué le directeur des cultes au Togo, le Commandant Béléyi Bédiani.

Si cette initiative de la police de la direction des cultes au Togo est félicitée par beaucoup

de citoyens avertis, il convient que des mesures plus rigoureuses et drastiques soient mises en place pour analyser les doctrines enseignées ou véhiculées dans la population par les églises afin d'extirper du lot ou mettre à nu l'implantation de ces églises de fausses doctrines moulées de toutes pièces sataniques par des loups vêtus de peau d'agneau qui continuent de semer la désolation au sein des couples, dans des familles jusqu'au dénuement total de la population aveuglée par son ignorance de la connaissance de la parole inspirée de Dieu .

Évidemment, il faut trouver une activité de reconversion pour ces entrepreneurs spirituels sans véritable appel à prêcher la bonne nouvelle, renvoyés au chômage, au risque

de les retrouver sous d'autres titres plus nuisibles à la société d'une terre d'accueil et hospitalière comme le Togo.

Il en est de la même analyse pour l'Islam qui au nom de la religion est infiltrée par les djihadistes sous le manteau de bienfaiteurs pour endoctriner les mentalités fragiles vers le gouffre de la violence aveugle que rien au monde ne peut justifier aux yeux du vrai et bon Dieu de l'Univers visible et invisible. Même son de cloche pour les cultes traditionnels, le vaudou et autres fétiches, avec ces crimes rituels dont les adeptes courent après le pouvoir, l'autorité, l'argent, la puissance, l'influence, la richesse et bien d'autres convoitises humaines de ce monde d'illusion éphémère.

Encore faudrait-il que les autorités togolaises au sommet de l'Etat fassent diligence pour agir aussi vite par des lois plus rigoureuses et contraignantes afin d'assainir véritablement au Togo le domaine religieux qui porte en lui de puissants germes dévastateurs entraînant des conflits latents et chaotiques susceptibles de nuire à la paix sociale.

A. Lémou

SECURITE SOCIALE ET FINANCIERE : Fonctionnaire ! Comment planifier financièrement sa retraite ?

Partir à la retraite après une longue carrière harassante est un repos mérité pour tout fonctionnaire ayant donné le meilleur de son potentiel après plus de vingt-cinq ans de service. Hélas pour certains fonctionnaires d'Etat, la retraite est très redoutée car elle équivaut souvent à une baisse considérable de revenus et constitue un tournant aux issues incertaines dans la vie du travailleur fatigué par le poids de l'âge. Toutefois, il est possible de s'accomplir malgré le passage à la retraite, lorsque les démarches préparatoires ont été effectuées diligemment. Mais comment de manière posée avoir une retraite financière heureuse après une carrière dans la fonction publique ? A travers ces lignes, une liste d'astuces et d'approches non exhaustives vous est proposée.



Un couple de retraités à la plage.

Au Togo, les fonctionnaires d'Etat sont généralement admis à la retraite à 55 ans ou à 60 ans en fonction des classes de catégories auxquelles ils appartiennent. Ainsi, l'ex-salarié est donc soumis à la pension de retraite en fin du mois pour lui permettre de faire face à ses besoins de consommation, en remplacement du revenu salaire perçu lorsqu'il était en activité.

Mais c'est un secret de polichinelle que la pension de retraite ne permet pas au fonctionnaire togolais de subvenir à tous ses besoins. Le poids de l'âge aidant, les maladies se font plus fréquentes et viennent gruger la maigre ressource mensuelle que perçoit le fonctionnaire. A force de ne pouvoir subvenir quotidiennement à leurs besoins élémentaires, à cause de la rareté financière, nombreux de retraités sombrent dans la dépression, les inquiétudes et finissent par passer de vie à trépas. En conséquence l'acquisition des revenus complémentaires constituera pour l'essentiel la bouffée d'oxygène nécessaire pour une retraite heureuse.

Selon le psychologue

Abraham Maslow, le bien-être d'une personne repose sur la satisfaction et l'équilibre de ses besoins fondamentaux de survie, de sécurité, d'amour, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement. Pour s'assurer une retraite heureuse et en bonne santé, il est donc impératif de mettre en place des dispositifs pour combler et satisfaire chacun de ces besoins. L'insécurité financière à laquelle est confronté le retraité ne sera surmonté positivement qu'après une longue préparation psychologique pendant les temps de travail.

Prévoir des revenus complémentaires de retraite

La retraite est une nouvelle étape de la vie qu'il faut préparer et organiser avec soin surtout du point de vue financier déjà à partir de trente ans d'âge. Et la question financière réglée, vous pourrez alors penser à organiser votre temps. Les réseaux bancaires proposent une gamme de produits d'épargne et de placement financiers permettant à un travailleur de se constituer des économies pour une retraite heureuse à l'abri du

besoin. C'est le cas de l'assurance-vie destinée à fournir un complément de retraite sous forme de rente, ou sous forme de capital jusqu'à son décès. Ainsi, les sommes versées par celui-ci sont bloquées jusqu'à son départ en retraite.

Les revenus passifs

A la retraite, le fonctionnaire n'ayant plus la même énergie physique afin d'entreprendre, il lui devient difficile d'être opérationnel comme au début de sa carrière professionnelle. Ainsi pour obtenir des revenus additionnels, le retraité doit plusieurs années plus tôt transformer ses économies en revenus. Ceci fait référence au concept de revenu passif. Le revenu passif est ce type de revenu que vous générez sans vous en occuper activement. En opposition à un revenu actif, qui dépend du temps et de l'intensité du travail fourni, un revenu passif n'est pas corrélé à la productivité ni au temps et ne nécessite pas une présence physique. Néanmoins la constitution d'un revenu passif nécessite souvent un investissement financier et des efforts

importants en amont.

La clé est de diversifier ses investissements afin de se garantir plusieurs sources de revenus une fois à la retraite. Sur ce plan, l'investissement immobilier constitue aujourd'hui une des solutions les plus efficaces pour préparer sa retraite. Investir dans l'immobilier locatif constitue une source de revenus passifs très intéressante lorsque les loyers perçus couvrent en premier lieu le crédit lié à l'achat et donnent des bénéfices continus. Votre investissement doit être judicieux en termes de situation géographique pour faciliter une éventuelle revente. Ainsi le travailleur qui investit dans l'immobilier profite actuellement de l'un des placements les plus sûrs.

Par ailleurs, même si on n'en a pas toujours conscience, l'acquisition de sa propre résidence principale est l'un des premiers actes de préparation de sa retraite, et reste particulièrement judicieux pour préparer ses vieux jours. Si elle demande un effort financier durant la phase du remboursement du crédit, elle permet à terme de disposer d'un capital et s'affranchir de loyers.

En effet, posséder sa résidence principale à l'approche de la retraite signifie éli-

miner un poste de dépense relativement coûteux de son futur budget. L'argent non consacré au logement pourra être employé à d'autres fins.

D'autres sources de revenus passifs sont également à portée de mains comme l'investissement en bourse, l'acquisition d'actions au sein des entreprises.

De plus aujourd'hui, grâce à l'internet, la vente de livre électronique (E-book) et livre physique, la diffusion de vidéos sur Youtube sont des sources de revenus passifs additifs.

Aussi, l'une des manières d'avoir des revenus passifs additionnels est de tirer de l'argent sur les droits d'auteurs. Etant fonctionnaire, avez-vous le talent de musicien, chanteur, compositeur, metteur en scène, parolier, graphiste, designer, peintre, photographe, typographe, créateur de marque ou autre inventeur ? Si oui, vous êtes bien partis pour vous garantir une retraite dorée financièrement.

Il est clair que tous ne deviendrons pas riches grâce aux emplois étatiques. Mais une fois admis à la retraite, si l'on veut atteindre un niveau d'indépendance financière, il faudra commencer à gagner des revenus passifs.

Autant conclure qu'une retraite heureuse à l'abri du besoin financier, est fonction des préparatifs économiques entamés dès le commencement de la carrière professionnelle du travailleur et de la planification financière qui s'en suit. Et pour ce, l'on doit se mettre à l'école de l'éducation financière et de l'intelligence économique.

EDJOLEVO Mawuli
(Stagiaire)

BOA Express
TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ

• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA Express | **BANK OF AFRICA**
Groupe BMCE BANK

ALGERIE :

Bouteflika renonce au 5ème mandat, mais le peuple demande un changement de régime

Trois semaines après le début du mouvement en Algérie contre un cinquième mandat du président Bouteflika et quatre jours après le renoncement de ce dernier à se représenter, des manifestations massives ont eu lieu vendredi dernier à travers tout le pays. Signe que le retrait de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika et le report de la présidentielle du 18 avril n'auront pas suffi à apaiser la colère de la rue.

Pour le quatrième vendredi consécutif, les Algériens étaient dans la rue pour contester le pouvoir en place, à l'issue d'une semaine qui a vu le président Abdelaziz Bouteflika reporter l'élection présidentielle en Algérie, proroger son mandat et proposer un plan de réformes aussitôt critiqué.

La police algérienne a annoncé vendredi soir que 75 manifestants avaient été arrêtés et que 11 policiers avaient été blessés. Le nombre exact de manifestants à Alger est difficile à établir, ni les autorités ni les protestataires ne communiquant de chiffres. Mais la mobilisation est au moins similaire à celle du vendredi précédent, jugée exceptionnelle par les médias et

analystes algériens. De leur côté, les correspondants de Reuters ont estimé la participation à des centaines de milliers de personnes dans le centre de la capitale.

Oran, Constantine et Annaba, les deuxième, troisième et quatrième villes du pays ont également été le théâtre de mobilisations très importantes, selon des journalistes de médias locaux sur place. Les Algériens ont aussi manifesté dans d'autres cités, selon des images relayées par les réseaux sociaux.

"On voulait des élections sans Boutef, on se retrouve avec Bouteflika sans élections", peut-on lire sur une pancarte à Alger. "Vous faites semblant de comprendre, on fait semblant de vous écouter". Ce slogan dit tout

de la réponse des Algériens. Ils l'ont dit et répété : ils n'ont pas été entendus et se sentent manipulés. La conférence de presse donnée jeudi matin par Nouredine Bedoui et Ramtane Lamamra, le nouveau duo nommé à la primature, n'a pas non plus répondu à leurs attentes.

Âgé de 82 ans, Abdelaziz Bouteflika est affaibli par les séquelles d'un AVC qui l'empêchent de s'adresser aux Algériens depuis 2013 et rendent ses apparitions publiques rares.

La contestation a été déclenchée le 22 février après la décision du chef de l'Etat de briguer un cinquième mandat. Face aux manifestations réclamant qu'il renonce à sa candidature, il a finalement repoussé la



Le peuple algérien dans la rue.

présidentielle jusqu'à l'issue d'une Conférence nationale devant réformer le pays et élaborer une nouvelle Constitution.

"L'Élysée, stop !"

C'est une nouveauté : de nombreuses pancartes à Alger fustigeaient la France, ancienne puissance coloniale, et son président Emmanuel Macron, qui a "salué la décision du président Bouteflika", tout en appelant à une "transition d'une durée raisonnable".

"C'est le peuple qui choisit, pas la France", procla-

me une grande banderole. "L'Élysée, stop ! On est en 2019, pas en 1830", date de la conquête de l'Algérie par la France, rappelle une autre pancarte.

Quelle va être maintenant la réponse du pouvoir ? C'est la question qui se pose. La seule communication qui a été faite pour l'instant est celle de l'agence de presse officielle. Sans s'étendre en détail sur cette journée, l'APS n'a pas pu faire autrement que de relayer la contestation.

CD.

LIGUE EUROPEENNE DES CHAMPIONS :

Manchester United défiera Le Barça en quarts

Manchester United face au FC Barcelone de Lionel Messi. Tel est le choc des quarts de finale de Ligue des champions, déterminé par le tirage au sort vendredi, tandis que la Juventus Turin de Cristiano Ronaldo affrontera l'Ajax d'Amsterdam. Liverpool hérite pour sa part d'un tirage favorable avec Porto, pendant qu'un duel 100 % anglais opposera Tottenham à Manchester City, lors de ces quarts organisés les 9-10 (aller) et 16-17 avril (retour).

Pour la première fois, l'UEFA a aussi déterminé les affiches potentielles pour la suite de la compétition-reine. Avec une hypothétique finale Barça-Juve ou plutôt Messi versus Cristiano Ronaldo - cinq Ballons d'Or chacun - pour faire rêver les supporters. Encore faut-il que les deux géants européens passent les quarts et les demies....

Pour le Barça, cela commencera par Manchester United et son champion du monde français Paul Pogba. Man-U est miraculé dans cette compétition, après avoir renversé le PSG 3-1 en 8e de finale retour au Parc des Princes, en dépit d'un effectif affaibli par les blessures et la



suspension de Pogba. Mais c'est une montagne bien plus abrupte que le club anglais s'apprête à grimper : le FC Barcelone, quintuple vainqueur de la compétition, dont deux fois contre Manchester United en 2009 (2-0) et 2011

(3-1), avec dans les deux cas un but de Lionel Messi.

"Ils ne plaisantent pas"

Autre candidat au titre, la Juventus Turin fait quant à elle figure de favorite face à l'Ajax Amsterdam. Le club

italien a mis les moyens cette saison en attirant Cristiano Ronaldo, en provenance du Real Madrid, contre 100 millions d'euros. L'investissement est plutôt rentable jusqu'ici.

Le meilleur buteur de l'histoire de la compétition reine (124 réalisations), âgé de 34 ans, a inscrit un triplé en 8e de finale retour pour renverser l'Atletico Madrid (3-0), malgré une sèche défaite à l'aller (2-0). Attention toutefois à la fougueuse jeunesse de l'Ajax et de ses pépites que l'Europe s'arrache. Les Néerlandais ont fait tomber le Real Madrid, triple tenant du titre, au tour précédent.

"Je ne suis ni heureux ni malheureux. L'Ajax a éliminé le Real donc ils ne plaisantent pas", a prévenu Pavel Nedved, l'ancien meneur de jeu devenu vice-président de la Juve, sur le site de l'UEFA. "Je les ai beaucoup aimés

contre le Real donc nous allons devoir être très prudents". Pour les amoureux d'histoire du foot, Juventus-Ajax, c'est aussi deux finales de C1 en 1973 et 1996, la première gagnée par le grand Ajax des années 70, la seconde par la Juve, qui court toujours depuis après un nouveau sacre en Coupe d'Europe...

Autre rencontre à suivre, le duel anglais entre Tottenham et Manchester City. Les Citizens sont ambitieux : leur entraîneur Pep Guardiola, ancien coach du Barça, connaît bien la Ligue des champions et ils viennent d'écraser Schalke 7-0. L'autre match, entre Liverpool et Porto paraît plus déséquilibré. Les Reds avaient déjà rencontré les Portugais la saison dernière, au stade des 8es de finale, avec un score sans appel à l'aller 5-0 (0-0 au match retour).

Source : AFP

DELIVRE DES PUISSANCES DES TENEBRES

Par Emmanuel ENI
Partie 13

Chapitre 7 : Les activités des agents de Satan (Suite)

Les Ecritures déclarent encore que " le Fils de Dieu est apparu afin de détruire les œuvres du diable " (1 Jean 3 : 8). Jésus a dépouillé les principautés et les pouvoirs, et les a publiquement livrés en spectacle, en triomphant d'eux par la croix. Les Ecritures disent que nous sommes " enlacés par les discours " de notre bouche, et que nous sommes " pris par les discours " de notre bouche. Par conséquent, l'enfant de Dieu doit veiller à confesser la Parole de Dieu, car Dieu " se hâte de l'accomplir. "

La Parole de Dieu parle de trois sortes de confessions :

1. La confession de la Seigneurie de Christ.

2. La confession de notre foi en la parole de Christ et en Dieu le Père.

3. La confession des péchés.

Quand nous entendons parler de " confession ", nous pensons tout de suite au péché. Le dictionnaire définit ainsi le mot " confession " :

1. Affirmer quelque chose en quoi nous croyons.

2. Rendre témoignage à quelqu'un que nous connaissons.

3. Témoigner en faveur d'une vérité que nous avons embrassée.

On doit donc regretter que lorsque nous utilisons le mot " confession ", certains pensent aussitôt au péché. L'auteur encourage ici les enfants de Dieu à commencer dès aujourd'hui à confesser ce que Dieu a dit : Vous qui étiez morts par vos péchés, Dieu vous a rendus à la vie avec le Christ. Il vous a ressuscités ensemble et fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Christ-Jésus (bien au-dessus de toute principauté et de toute autorité certes dans le règne spirituel).

Les chrétiens doivent donc se rendre compte du lieu où ils sont assis. Ils doivent savoir qu'ils exercent leur action à partir de cet endroit élevé, au-dessus de satan et de ses agents. Le Seigneur Jésus vous a donné tout pouvoir et toute autorité, de même qu'Il vous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété (2 Pierre 1:3).

Dieu n'a jamais prévu que ses enfants soient soumis aux circonstances. Il veut plutôt que la Parole de Dieu, dans la bouche des chrétiens, contrôle les circonstances qui les entourent. Dieu a dit dans Jérémie 23:29 : " Ma parole n'est-elle pas comme un feu,... et comme un marteau qui fait éclater le roc ? " Les chrétiens (je veux dire les chrétiens nés de nouveau) devraient comprendre que lorsqu'ils prononcent le nom de Jésus, c'est du feu qui sort de leur bouche. Lorsqu'un chrétien s'appuie sur l'autorité qui lui a été donnée par Jésus-Christ, et qu'il prononce un commandement

au nom de Jésus, c'est du feu qui jaillit de sa bouche, et tout démon qui contrôle une circonstance donnée doit obéir. Jésus est vivant aujourd'hui, pour veiller à ce que chacune de Ses paroles s'accomplisse.

Je veux à nouveau insister sur un fait important, que beaucoup de chrétiens négligent, et dont satan se sert. Jésus, lorsque Pierre Lui fit remarquer le figuier séché maudit par le Seigneur, dit dans l'Evangile de Matthieu :

" En vérité je vous le dis, si vous avez de la foi et si vous ne doutez pas, non seulement vous ferez ce qui a été fait à ce figuier, mais quand vous direz à cette montagne : Ote toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait. Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous le recevrez " (Matthieu 21:21-22). Dans l'Evangile de Marc :

" ... Ayez foi en Dieu. En vérité je vous le dis, si quelqu'un dit à cette montagne : ôte-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute pas dans son cœur, mais croit que ce qu'il a dit arrive, cela lui sera accordé. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et cela vous sera accordé " (Marc 11:22-24).

Le Seigneur Jésus-Christ souligne ici la puissance de la parole prononcée par notre bouche. Il encourage aussi les chrétiens à être précis dans leurs prières, et dans l'exercice de leur autorité. Certains chrétiens demandent bien à la montagne de se déplacer, mais ils ne lui disent pas où elle doit se jeter. Jésus a dit que si nous disons à la montagne : " Ote-toi de là et jette-toi dans la mer... ". Prenons l'exemple de la prière pour chasser les démons. Certains chrétiens lient les démons et les expulsent, mais sans les envoyer dans un certain lieu. Ceci est dangereux. Lorsque vous liez un démon, il est lié. Si vous l'expulsez sans l'envoyer dans un certain lieu, il demeure à proximité.

Si vous vous contentez de chasser un démon de quelqu'un, le démon restera dans les parages, et il reviendra plus tard ou entrera dans quelqu'un

qui n'est pas chrétien. Par conséquent, les chrétiens doivent bien faire attention lorsqu'ils chassent des démons : ils doivent veiller à ce que le démon soit lié, chassé et envoyé dans un lieu précis.

En priant, certains chrétiens disent, par exemple : " Démons, je vous arrête, au nom de Jésus. " Sur le plan spirituel, vous pourriez réellement voir les démons s'arrêter et attendre l'ordre suivant. Mais si le chrétien s'arrête là, il n'a pas vraiment aidé la victime. Ne vous amusez pas avec le diable. On ne s'amuse pas avec son ennemi. Dieu nous a donné un ministère de délivrance et de réconciliation (des hommes avec Dieu). Par conséquent, vous devez soigneusement veiller à bien faire votre travail. Je le répète, lorsque vous liez un démon, il est lié. Lorsque vous le chassez dans un certain endroit, il en est ainsi. Tant que vous ne jouez pas avec le péché, mais que vous vivez dans la volonté de Dieu, le diable ou ses agents doivent obéir à tout commandement que vous leur adressez au nom de Jésus. Dieu a promis de Se tenir derrière chacune de Ses paroles.

Avant de parler de mon sujet suivant, la manière dont satan et ses agents se manifestent, je voudrais que vous réfléchissiez aux passages suivants des Ecritures :

1. " Et vous avez tout pleinement en Lui, qui est le chef de toute principauté et de tout pouvoir " (Colossiens 2:10).

2. " Voici : je vous ai donné le pouvoir (l'autorité) de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous nuire " (Luc 10:19).

3. " Si l'on t'attaque, cela ne viendra pas de moi. Quiconque t'attaquera tombera à cause de toi... Tout instrument (de guerre) fabriqué contre toi sera sans effet. Et toute langue qui s'élèvera en justice contre toi, Tu la convaincras de méchanceté. Tel est l'héritage des serviteurs de l'Eternel, telle est la justice qui leur vient de moi, oracle de l'Eternel " (Esaïe 54:15,17).

J'ai mentionné plus haut dans ce livre que ces puissances du mal œuvrent surtout



dans les églises, sur les marchés, dans les cimetières, les forêts (les jungles) et les hôtels, dans la mer et dans l'air.

Dans les églises

Nous sommes témoins aujourd'hui qu'il y a dans les églises beaucoup de personnes possédées. Certaines d'entre elles parlent en langues et même prophétisent. Seuls ceux qui ont l'Esprit de Dieu peuvent les discerner. Mais nous parlons ici des agents de satan qui sont dans les églises. Nous ne parlons pas des membres secrets de certaines sectes, qui fréquentent les églises. Certains sont même des conducteurs spirituels. Nous savons qu'ils sont présents.

Je veux parler ici de ceux qui viennent en tant qu'agents de satan pour :

1. Provoquer des disputes et de la confusion dans les églises.

2. Détruire les églises.

3. Faire dormir les assistants pendant la prédication.

4. Provoquer toutes sortes de distractions pendant les réunions.

5. Gagner des âmes à satan.

Comme j'ai déjà exposé au chapitre 3 certaines choses touchant à ces sujets, je donnerai simplement un témoignage récent. Les chrétiens devraient demeurer dans chacune des Paroles du Seigneur Jésus-Christ, parce que s'ils désobéissent ou font des compromis, ils sont prédisposés à tomber, à la plus petite tentative de satan ou de ses agents.

Les chrétiens ont été délivrés de la puissance des ténèbres et transportés dans la merveilleuse Lumière de Dieu. Les chrétiens ont été appelés à une séparation totale du monde et de ce qu'il offre : " Sortez du milieu d'eux et séparez-vous ", dit l'Ecriture.

Voici l'histoire de la sœur J. (j'ai caché son nom). Elle était née de nouveau et était membre à part entière d'une église " vivante. " Elle vint par la suite se joindre à mon église. Elle participait à toutes les activités de l'église et était très active. Mais, à un certain moment, son comportement devint

équivoque, et nous décidâmes à plusieurs d'aller la voir chez elle pour découvrir ce qui n'allait pas dans sa vie. Pendant que nous la questionnions, les esprits qui étaient en elle furent exaspérés et commencèrent à se manifester. Ils nous dirent qu'elle était leur agent dans l'église.

Les démons furent chassés et elle reçut la délivrance. Nous lui avons posé la question suivante : " Sœur, comment se fait-il que vous étiez un agent de satan, tout en étant membre à part entière de l'église ? " Elle nous raconta ceci : " Tout a commencé un jour, après le culte du dimanche. Une " sœur " (je pensais du moins que c'était une croyante) vint vers moi et exprima le désir de se rapprocher de moi, parce qu'elle admirait ma vie chrétienne. J'ai accepté sans réserve son amitié. Nous sommes allées toutes les deux chez-moi, et cette soi-disant " sœur " a acheté des bananes et des arachides, que nous avons mangées ensemble. Elle est restée chez-moi un certain temps, puis elle est partie. Ses visites sont devenues régulières, et elle m'apportait des cadeaux à chaque visite : des vêtements, des chaussures, de l'argent, etc.

A certains moments, cette amie venait avec beaucoup d'autres jeunes filles. Ceci a continué pendant un temps, et quand cette " sœur " s'est rendue compte qu'elle avait réussi à éteindre en moi la lumière de Christ, elle a changé de méthode et a commencé à me visiter en esprit. Elle m'a donné un linge rouge, une certaine pierre, un anneau pour mon gros orteil droit, une chaîne pour ma cheville. Parce que j'avais si souvent mangé avec elles et que j'avais tellement reçu de cadeaux, je n'avais plus la possibilité de me séparer d'elles. J'ai fait alliance avec elles et j'ai commencé à assister à leurs réunions. Je pouvais ensuite me transformer en serpent, en chauve-souris, etc. Je suis ensuite devenue leur agent pour leur gagner des âmes dans l'église. "

A suivre... (prochain numéro).



ANNONCE

Plus de MEGA avec les Nouveaux Forfaits DATA !



1000F =

450 Mo

> 3 JOURS

3000F =

1,5 Go

> 7 JOURS

4500F =

3 Go

> 7 JOURS

***104#**